Le Monde Télérama Le Monde diplomatique Le Huffington Post Courrier international La Vie

S'abonner au Monde à partir de 1 €

- Services Le Monde ▾
  - **Boutique Le Monde**
  - Accueil
  - Hors-séries
  - Livres
  - DVD
  - CD
  - Unes du Monde
  - Loisirs & papeterie
  - Promotions
  - **Partenaires Le Monde**
  - Annonces auto
  - Annonces emploi
  - Annonces immo
  - Comparateur de banques
  - Comparateur de crédit
  - Cours d'anglais
  - Modèles de lettres
  - Prix de l'immobilier
  - Shopping

Le Monde.fr

- Édition globale
- Édition afrique

Rechercher : Rechercher dans no rechercher

Facebook Twitter Google+ Instagram
Emploi Newsletters
S'inscrire Connexion

- *Accueil*
- International
- Politique
- Société
- Éco
- Culture
- Idées
- Planète
- Sport
- Sciences
- Pixels
- Campus
- Le Mag
- Édition Abonnés

Blogs

Big Browser

Le Monde.fr surveille le Web pour vous

25 novembre 2015

La préfecture du Nord interdit la vente d'alcool après 20 heures

AFP PHOTO / JEAN-PHILIPPE KSIAZEK / AFP / JEAN-PHILIPPE KSIAZEK

L'état d'urgence, déclaré par décret le 14 novembre 2015, peut justifier des mesures inattendues. Depuis cette date, soit au lendemain des attentats qui ont touché Paris et Saint-Denis, la vente d'alcool à emporter après 20 heures est interdite dans toute la région Nord. Il est aussi prohibé d'en consommer sur la voie publique, et ce jusqu'à 8 heures du matin le jour suivant. Boire sa mousse sur un banc public lillois ou roubaisien après 20 heures est donc désormais passible d'une amende de 2e classe d'un montant de 150 euros. A bon entendeur.

> *« Considérant que la consommation d'alcool contribue à la levée des inhibitions et qu'elle facilite les comportements agressifs et violents à l'origine de nombreux troubles à l'ordre public […], la vente de boissons alcoolisées du 2e au 5e groupe, sous quelle que forme que ce soit, est interdite dans tout le département du Nord, entre 20 heures et 8 heures à compter du 14 novembre 2015, 20 heures, et ce jusqu'à la fin de l'état d'urgence »,* annonce l'arrêté préfectoral, disponible en ligne.

Si la mesure n'a rien d'inédit – elle concerne par exemple depuis plusieurs années certains quartiers de Paris appréciés des noctambules, comme le canal Saint-Martin, Pigalle ou les Grands Boulevards, ou encore des quartiers de Rennes ou de Toulouse – on peut s'interroger sur son inscription dans le cadre de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence et sur le fait qu'elle ne s'applique pour l'instant qu'à cette région dans ce contexte si spécifique. Interrogée sur le sujet par téléphone, la préfecture du Nord répond sobrement que cette décision, prise par le préfet, Jean-François Cordet, vise uniquement *« à limiter les troubles à l'ordre public et à ne pas disperser les forces de l'ordre sur des missions liées à la consommation excessive d'alcool ».*

Par ailleurs, la préfecture tient également à souligner que *« la limitation de la consommation d'alcool dans certains secteurs de la région est courante, notamment lors de grands rassemblements comme les braderies, les matchs de football ou encore les manifestations culturelles du type Lille 3000 ».*

Depuis que l'arrêté a été relayé, mercredi, par le quotidien *La Voix du Nord*, les avis se font entendre sur Twitter :

Camille Goret
@Camille_Goret
Suivre

#France: Vente d'alcool interdite après 20h ds le Nord, perquisitions a tt bout de champs. Il commence à avoir bon dos l' #etatdurgence

13:03 - 25 Nov 2015
5 1

C-3PAR0
@PierreHgt
Suivre

L'interdiction de vente d'alcool à emporter après 20H dans le Nord c'était pas nécessaire les gars.

16:03 - 25 Nov 2015
1 1

Une autre question se pose : une telle interdiction ne nécessite-t-elle pas justement de mobiliser des effectifs de police pour veiller à son respect ? *« Nous avons notifié cet arrêté à l'ensemble des mairies du territoire, aux forces de l'ordre et aux commerçants,* répond laconiquement la préfecture. *S'il venait à ne pas être respecté, les forces de l'ordre pourraient intervenir, en effet. »*

Signaler ce contenu comme inapproprié

Cette entrée a été publiée dans Actualité, La politique, Les faits de société. Vous pouvez la mettre en favoris avec ce permalien. |

Contenus sponsorisés

- Le Whisky en 5 étapes : Du brassage au vieillissement… ESPRIT DEGUSTATION
- Repas de fêtes : 5 idées d'apéritifs originales MARIE FRANCE
- Sparta: Jeu gratuit et addictif! Préparez-vous à la guerre! SPARTA

A lire sur ce blog

- MAUVAIS GOÛT – Le père du « petit Adolf Hitler » se rend au…
- CQFD – Un physicien fait sauter sa contravention grâce aux…
- MALAISE – Bachelot découvre que David Douillet est «…

Ailleurs sur le web

Le Fisc obligé de rembourser les non résidents !

Recette de gratin aux carottes, pommes de terre et lardons

Rapide et savoureux : 5 recettes pour quand on est pressé

Connaissez-vous les astuces pour bien cuisiner ?

Déco : réutiliser des palettes

Pirates : Le Jeu Gratuit Phénomène de 2015

Et ailleurs

- **Recette rapide et savoureuse : gratiné de pommes de terre au saumon fumé** - ENVIE DE BIEN MANGER AVEC MF
- **Les 15 plus belles plages paradisiaques au monde** - ATTERRIR.COM
- **La plus belle bastide de France** - MAISON & TRAVAUX
- **Repas de fêtes : des recettes pour impressionner vos amis** - MARIE FRANCE
- **7 conseils pour bien digérer** - ENVIE DE BIEN MANGER AVEC MF
- **Recette de cannellonis ricotta-épinards** - ENVIE DE BIEN MANGER AVEC MF

Sur les sites du groupe le Monde

- **La sœur d'une victime appelle au "boycott" de l'hommage national** - LE HUFFINGTON POST
- **Attentats : "Un corps a pris une balle dans la tête, son téléphone sonne pendant deux heures"** - L'OBS - AUTRES PAGES
- **"Ce pourrait être le début de la fin pour Daech"** - COURRIER INTERNATIONAL
- **Ne l'appelez plus David Hasselhoff** - LE HUFFINGTON POST
- **"On admire la réaction des Français"** - COURRIER INTERNATIONAL
- **[LES REACTIONS] Le corps d'une créature, mi-homme, mi-animal, effraye le Paraguay** - L'OBS - AUTRES PAGES

86 commentaires à *La préfecture du Nord interdit la vente d'alcool après 20 heures*

Face aux abus de la police et des préfets, le Ministre de l'Intérieur a dû faire un rappel à l'ordre… Et dire que l'on nous a fait croire que le danger c'était le FN !

Rédigé par : *toto* | le 25 novembre 2015 à 22:18 | Répondre Signaler un abus |

Ces réactions sont justifiées, mais pour arreter la dérive, il faut faire sanctionner l'illégalité devant le juge administratif en accompagnant la requête d'un référé pour faire suspendre l'arrêté ….

Rédigé par : *lepers* | le 25 novembre 2015 à 23:41 | Répondre Signaler un abus |

Ces réactions sont justifiées, mais pour arreter la dérive, il faut faire sanctionner l'illégalité devant le juge administratif en accompagnant la requête d'un référé pour faire suspendre l'arrêté

Rédigé par : *EUROJACK* | le 25 novembre 2015 à 23:44 | Répondre Signaler un abus |

J'avoue mal percevoir le rapport entre l'alcool et le terrorisme, surtout quand on sait que les excités sont portés davantage sur les p'tites pilules que sur le lait de la vigne ou du houblon. Et puis enfin, la population est en état de choc, peu propice à l'insurrection. Aussi cette mesure me semble être de mauvais aloi quand rapportée à l'état d'urgence ' »son inscription dans le cadre de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence »), quand il s'agira de m'expliquer le rapport entre la bibine et la guerre qui nous est déclarée.

Santé, à la nôtre (avec modération ou alors sans excentricités ou sinon sans violences)

Rédigé par : *Teddy Ficile* | le 26 novembre 2015 à 00:40 | Répondre Signaler un abus |

Encore un ou 2 attentats et on décrétera l'arrêt total de la vente d'alcool, les gens resteront chez eux le soir (couvre feu), donc plus de spectacles et plus personne dans les bars, l'armée patrouillera les rues…. bref Paris aura un petit air de Rakka…

Rédigé par : *Lapin* | le 26 novembre 2015 à 11:17 | Répondre Signaler un abus |

Alors sans se forcer, réfléchissons deux mins :

-Attentat sur le territoire commis par des individus se revendiquant d'une religion particulière visant une population minoritaire particulière
-Le FN en tête dans le Nord de la France
-Un problème quasi endémique d'alcool dans le Nord de la France (accidents, violences domestiques ect), région fortement criminogène en délinquants sexuels
-Une minorité rebeus déjà mal lotie en temps normal, encore plus mal à l'heure d'aujourd'hui

Question bête : que se passera t-il si des individus, disons très bas du front et un poil portés sur la bibine, décide d'aller bouter des maures dans un tel contexte ? Ils boiront comme des trous pour se donner du « courage » avant de passer à l'acte. Et comme ça le jour du procès ils diront « c'est parce qu'il y a eu tous ces attentats et je n'avais plus les idées claires j'avais bu … ».

Vous suivez toujours ?

Donc on peut partir de là pour penser que les autorités préfèrent, dans ce contexte, prévenir que guérir en vue d'éviter les violences de toute nature. Alcool et violences allant très souvent de pair, il en est de même pour alléger le travail des forces de l'ordre dans une région ou une grande majorité des infractions et délits ont à voir avec l'alcool.

Rédigé par : *Paco* | le 26 novembre 2015 à 11:35 | Répondre Signaler un abus |

n importe quoi … selon vous ils suffit de fermer les bars pour que les problemes disparaissent ???
vous pensez pas que meme le pire des abrutis alcoolique a de l alcool chez lui ?
et une fois encore quel rapport avec le terrorisme (qui justifie l etat d urgence) ?
aucun terroriste n etait lie a l alcool

Je suis pas du nord mais dire que « région fortement criminogène en délinquants sexuels » me semble etre n importe quoi. Que je sache DSK allait faire des bunga bunga a Lille mais il n etait pas natif du coin ni y habitait

PS: la prohibition que vous semblez appeller de vous voeux a deja ete essayee : aux USA apres la premiere guerre. ca a ete une reussite totale : ca a donne al capone et un coup de fouet a l expension de la mafia …

Rédigé par : *cdg* | le 26 novembre 2015 à 11:54 | Répondre Signaler un abus |

cdg Tout ce que votre commentaire démontre c'est que ce n'est pas la prohibition en soi le problème mais la mentalité des individus. Al Capone, cool, c'est la gentille mafia contre le méchant Etat hygiéniste ? Sauf qu'Al Capone de nos jours en plein Etat d'urgence, je ne donne pas cher de sa peau.

Ce n'est pas n'importe quoi, c'est un constat de juristes quant à la délinquance sexuelle dans le département NPDC (avant la fusion). Vous êtes juriste dans le Nord vous ? Moi j'y ai fais mes stages au barreau de Boulogne-sur-Mer chez les avocats, je sais de quoi je parle.

Fermer les bars ne changera rien aux comportements individuels, mais c'est une mesure de salubrité publique qui ne sera pas sans effet sur le travail des forces de l'ordre qui auront peut-être, sans doute, d'avantage l'occasion de se focaliser sur leur mission actuelle que d'appréhender les indécrottables suspendus à leurs bars et autres épaves nocturnes.

Et oui Toto, le peuple est mineur, incapable de raison, stupide et vote mal. Raisons pour lesquelles on compte tant de morts sur les routes, liés à l'alcool, corruption en politique, ect ect ect …

Mais là l'on interdit juste, exceptionnellement, la vente d'alcool après 20heures. Ce n'est donc pas encore l'horrible dictature communiste que les cassandres nous dénoncent du bout des lèvres.

Le bon pater familias de base ayant déjà du mal à garder ses enfants sur les rails passés un certain âge, sauf poigne à l'américaine, imaginez 65 millions de Français !

Rédigé par : *Paco* | le 26 novembre 2015 à 12:28 | Répondre Signaler un abus |

Heureusement, tu es là du haut de ta vertu pour porter des jugements définitifs sur les êtres humains qui ne sont donc que de la merde à tes yeux. Merci à toi de nous éclairer en nous faisant comprendre que la liberté ce n'est pas pour les gorets que nous sommes.

Et quant aux interdictions, une seule interdiction arbitraire est un acte autoritaire qui peut laisser crainte toutes les dérives. Inutile de forcer le trait selon un sophisme bien connu qui n'invalide que ton raisonnement.

Rédigé par : *toto* | le 26 novembre 2015 à 14:57 | |

Il faut donc aussi interdire les couteaux et tout autre élément que des individus par essence irresponsable (tous les citoyens donc) pourraient utiliser à des fins hypothétiques.

Sachons gouverner en bon père de famille un peuple mineur et incapable de raison…

Rédigé par : *toto* | le 26 novembre 2015 à 11:56 | Répondre Signaler un abus |

+1 pour ce portrait social des gens du Nord.

Rédigé par : *Keub* | le 26 novembre 2015 à 13:22 | Répondre Signaler un abus |

Moins de problèmes d'alcool à gérer = plus de policiers pour la sécurité

Rédigé par : *Tom* | le 26 novembre 2015 à 13:45 | Répondre Signaler un abus |

Interdisons alors tout ce qui peut accaparer les policiers. Par exemple, si on interdisait les voitures : moins de problèmes de circulation = plus de policiers pour la sécurité, etc.

Rédigé par : *toto* | le 26 novembre 2015 à 15:00 | Répondre Signaler un abus |

de l'humour et du bon sens (ça va souvent ensemble ..) surtout qu'a priori le préfet doit être bien vu des musulmans..non??

Rédigé par : *ofwood* | le 26 novembre 2015 à 14:52 | Répondre Signaler un abus |

Ca laisse toute la journee au kuffar pour s´alcooliser.

Vive la republique !

https://www.youtube.com/watch?v=ggMkMkcp5S4&feature=youtu.be

Rédigé par : *kervennic* | le 26 novembre 2015 à 02:26 | Répondre Signaler un abus |

Ainsi les bobos parisiens profiterait de l'état d'urgence pour tenter d'imposer encore un peu plus leur hygiéniste totalitaire sur tout le territoire. Non, ça n'a rien d'étonnant en fait.

Rédigé par : *NBV* | le 26 novembre 2015 à 07:08 | Répondre Signaler un abus |

Vous êtes ridicule.

Rédigé par : *klayer* | le 26 novembre 2015 à 10:01 | Répondre Signaler un abus |

« les bobos parisiens profiterait de l'état d'urgence pour tenter d'imposer encore un peu plus leur hygiéniste totalitaire » WTF, on est vendredi? J'ai du mal à comprendre, d'une part c'est la préfecture du nord pas le prefet de Paris, d'autre part (même si je ne suis pas d'accord avec ce genre de mesure) cela est justifié par le fait de ne pas avoir à envoyer les forces de polices pour des soulards violents, donc aucun rapport avec l'hygiène. Ou alors c'est encore un raisonnement du genre : « c'est un coup des complotistes du GIEC en lien avec la NSA pour faire croire à tous les alcooliques de Lille que Vladimir est un pingouin à coup de délirium tremens »

Rédigé par : *Taka* | le 26 novembre 2015 à 10:08 | Répondre Signaler un abus |

Bonjour Najat Ballot Velkacem,

Votre tentative de trollage sur les blogs du Monde alors que vous devriez être en classe vous vaudra une punition, aggravée par la faute d'accord « les bobos parisiens profiterait ». Baissez votre culotte NBV, SVP.

Rédigé par : *Maîtresse d'école* | le 26 novembre 2015 à 10:41 | Répondre Signaler un abus |

Du genre « nous sommes des ploucs, mais tant qu'il nous reste la bibine la chasse le loto et le Dacia Duster diesel on est quand même heureux… Touchez pas à notre panthéon ! » mdr

Rédigé par : *Dom* | le 26 novembre 2015 à 11:47 | Répondre Signaler un abus |

normal

Rédigé par : *Liberté 44* | le 26 novembre 2015 à 09:43 | Répondre Signaler un abus |

Normal dans un cadre de paix et de vivre ensemble puisque la consommation d'alcoll risque de choquer certaine communautés

Rédigé par : *liberte 44* | le 26 novembre 2015 à 09:44 | Répondre Signaler un abus |

Certes et comme « certaines communautés » sont choquées uniquement après vingt heures, c'est pour ça qu'on interdit la vente à partir de ce moment là (mais pas la consommation, c'est juste la vente qui choque « certaines communautés »)

Rédigé par : *pierre* | le 26 novembre 2015 à 10:27 | Répondre Signaler un abus |

soumis!

Rédigé par : *bertrand* | le 26 novembre 2015 à 11:56 | Répondre Signaler un abus |

Il faut mettre sur le même plan l'alcool et le cannabis, qu'ils disaient. Mais ils ne voyaient pas les choses évoluer dans ce sens, c'est sûr.

Rédigé par : *Hein Thé Leu* | le 26 novembre 2015 à 09:51 | Répondre Signaler un abus |

Je propose l'interdiction de la télévision, de l'accès à internet, de la religion et de la fornication après 20h00.
Des mesures certainement efficaces.

Rédigé par : *klayer* | le 26 novembre 2015 à 10:01 | Répondre Signaler un abus |

Concernant la télévision, ça serait certainement très efficace. Mais plutôt pour relancer la productivité et la créativité de l'industrie française en évitant de nombreuses heures de sommeil perdues devant les écrans…

Rédigé par : *Noname* | le 26 novembre 2015 à 12:53 | Répondre Signaler un abus |

Donc l'état d'urgence à interdire la vente d'alcool (aux non-terroristes, vu que les terroristes n'en boivent pas), à empêcher des manifestations de soutien au migrants ou de défense du climat (alors qu'on sait déjà que la COP21 va décider… de ne rien faire, et surtout pas de déclarer un état d'urgence climatique), à débarquer en pleine nuit chez des gens en se trompant de porte (et à blesser des enfants au passage)… Ça commence à être un peu gros ! Pas besoin d'état d'urgence ou de légitime défense étendue des policiers pour poursuivre et arrêter des assassins armés !

Rédigé par : *Ippolito Este* | le 26 novembre 2015 à 10:03 | Répondre Signaler un abus |

La région Nord n'existe pas. Nord-Pas de Calais, oui, le département du Nord aussi (cf l'arrêté préfectoral que vous citez dans cet article).

Rédigé par : *Raphael* | le 26 novembre 2015 à 10:07 | Répondre Signaler un abus |

Oui tout comme la « region parisienne » n'existe pas…

C'est bon, faut arrêter, on comprend tous de quoi on parle quand on dit Nord..

Rédigé par : *Pepeno* | le 26 novembre 2015 à 11:14 | Répondre Signaler un abus |

Ben non, faut être précis. Vu que c'est le Nord qui est concerné on pourra aller se saouler dans le Pas de Calais, ou en Belgique.
Je me demande juste pourquoi cibler tout le département et pas uniquement les grandes agglomérations : Lille / Roubaix / Tourcoing, Valenciennes …

Rédigé par : *somnambulie* | le 26 novembre 2015 à 12:13 | Répondre Signaler un abus |

Si ça continue, il vont interdire de fumer du cannabis dans les établissements scolaires. C'est les proviseurs qui vont rire jaune…

Rédigé par : *XXX* | le 26 novembre 2015 à 10:10 | Répondre Signaler un abus |

Quelque part entre Kafka et la Corée du Nord, la république fait son trou.

Rédigé par : *B. Girard* | le 26 novembre 2015 à 10:17 | Répondre Signaler un abus |

À l'auteur de cet article : le Nord est un département et non pas une région…

Rédigé par : *Lala* | le 26 novembre 2015 à 10:25 | Répondre Signaler un abus |

Devrait faire gaffe le préfet, ce genre de mesure a été l'étincelle du déclenchement du mouvement des Indignés à Madrid.
Bah ouais pas de boulot, pas de perspectives à long terme, le front national alors si en plus vous limitez les moyens de décompresser, vous jouez gravement avec le feu.

Rédigé par : *tractopel* | le 26 novembre 2015 à 10:25 | Répondre Signaler un abus |

La vante d'alcool est interdite » »après » »20 h ,mais autorisé avant »'jusqu'a 20 h » »'.On peut donc y aller à 19h45 et le tour est joué ,l'heure étant marquée sur le ticket de caisse .Le comble de la mesure stupide et niaise comme savent en pondre les pouvoirs publics ………..

Rédigé par : *certy* | le 26 novembre 2015 à 10:31 | Répondre Signaler un abus |

Sans parler d'état d'urgence, ce couvre-feu de la vente d'alcool est déjà en vigueur dans les quartiers les plus vivants de Marseille depuis quelques mois.
Je ne connais pas exactement les raisons de cette mesure, je n'ai pas entendu parler de débordement quelconque.

Rédigé par : *lkc* | le 26 novembre 2015 à 10:36 | Répondre Signaler un abus |

« débordement »

Peut-être plutôt des noyades à répétition ?

Rédigé par : *XXX* | le 26 novembre 2015 à 11:29 | Répondre Signaler un abus |

Oula les pochetrons sont outrés et expriment fortement leurs revendications FN et complotiste pour le montrer. C'est si compliqué que ça d'acheter votre gnôle avant 20h ? Alors que vous n'avez que ça à faire de la journée ? Et avec l'argent de l'Etat ?

Rédigé par : *Milo* | le 26 novembre 2015 à 10:42 | Répondre Signaler un abus |

et on voyait les queues s'allonger devant les supérettes et autres épiceries à 19h55 pour se payer le dernier litron.
lesquelles supérettes et autres épiceries vont demander un plan d'aide d'urgence vu qu'elles font l'essentiel de leur beurre justement en vendant de l'alcool après 20h…

Rédigé par : *sirio* | le 26 novembre 2015 à 10:44 | Répondre Signaler un abus |

Ah, un indice. De là à dire que l'objectif est d'obtenir la fermeture des supérettes, y'a qu'un pas !

Rédigé par : *somnambulie* | le 26 novembre 2015 à 12:16 | Répondre Signaler un abus |

On peut parfaitement vivre sans consommer d'alcool… Ce serait même amusant d'arrêter d'en vendre et d'en consommer partout en France…
Fini 90% des femmes battues, fini 50% des accidents de la route (surtout les jeunes), etc etc…
Ah non j'oubliais : ce serait trop triste, et ce serait une catastrophe économique pour nos belles régions viticoles….
Alors tant pis, continuons notre brillante civilisation avancée, qui ne conçoit les soirées et la fête que sous le signe de l'alcool, quel que soit le prix à payer…

Rédigé par : *Dom* | le 26 novembre 2015 à 10:45 | Répondre Signaler un abus |

on peut aussi très bien vivre sans sexe, sans culture, sans amis, sans penser, sans bonne bouffe,etc… la question n'est pas avec ou sans, la question c'est la qualité et la quantité …

Rédigé par : *sirio* | le 26 novembre 2015 à 11:17 | Répondre Signaler un abus |

Quel % de la population peut entrevoir la notion de qualité ? Pour tous les autres, c'est beuverie du samedi soir obligatoire, et le jour où un groupe de jeune meurt sur la route, interdiction absolue de faire le procès de l'alcool obligatoire, car il faut « respecter la douleur des familles ». Donc en gros impossible d'avancer.

Rédigé par : *Dom* | le 26 novembre 2015 à 11:26 | Répondre Signaler un abus |

Osef du sexe et du reste, là on parle de la bibine, ne pas tout mélanger. Si vous fréquentiez les tribunaux et les cabinets d'avocat dans le Nord vous sauriez en outre que la régiona un (gros) problème avec l'alcool. La décision préfectorale n'a donc rien d'étonnant, cela évitera probablement quelques ratonades.

Rédigé par : *Paco* | le 26 novembre 2015 à 11:26 | Répondre Signaler un abus |

> Fini 90% des femmes battues,

Genre y a pas d femmes battues chez les musulmans…..mouarf…

>Alors tant pis, continuons notre brillante civilisation avancée,

Oui. Celle des gens qui foutent la paix sur le mode de vie de leur voisin…ce qui n'est pas votre cas.

Rédigé par : *Stephane* | le 26 novembre 2015 à 11:19 | Répondre Signaler un abus |

Oh mais je laisse parfaitement les gens se détruire le foie (et se détruire tout court) si c'est leur bon plaisir, ou plus exactement s'ils n'ont pas assez d'imagination pour se détendre sans avoir besoin de la béquille alcool… D'ailleurs je ne vais pas plastiquer les marchands d'alcool…
Simplement j'estime avoir le droit de remettre en cause des vices qui pèsent sur tout la société, présentés comme des éléments incontournables de notre décor et de notre civilisation…
Sans remise en cause, aucun progrès possible. Et s'il faut obligatoirement laisser vivre son voisin comme il l'entend, dans un siècle il y aura encore des corridas par exemple…

Rédigé par : *Dom* | le 26 novembre 2015 à 11:32 | Répondre Signaler un abus |

C'est vrai que, si l'alcool est un facteur important de violences conjugales, alors il devrait y en avoir moins chez les musulmans. A-t-on des statistiques sur ce point ?

Rédigé par : *Anonyme* | le 26 novembre 2015 à 11:56 | Répondre Signaler un abus |

Il est vrai que d'entre tous les musulmans battent le plus leur femme au monde. Lu sur Valeur actuelle donc c'est forcément vrai, oui m'sieur ! Même que c'est écrit dans le Coran, quelque part .. sûrement ! Et puis j'ai l'ami d'un ami qui m'a dit que la sœur d'une cousine avait fréquenté une musulmane qui …

Heureusement nous les français, on ne bat pas nos femmes.

Rédigé par : *LaPailleEtLaPoutre* | le 26 novembre 2015 à 12:08 | Répondre Signaler un abus |

Genre tous les musulmans s'abstiennent de boire de l'alcool en privé…

Rédigé par : *Noname* | le 26 novembre 2015 à 12:56 | Répondre Signaler un abus |

Pour les femmes battues, vous vous avancez beaucoup, l'alcool n'est sûrement pas la cause principale…

Rédigé par : *chiffon* | le 26 novembre 2015 à 11:24 | Répondre Signaler un abus |

Mais oui ! quelle excellent idée ! les étasuniens ont eu la même idée que vous il y a un siècle, et leur retour d'expérience est très intéressant.

https://en.wikipedia.org/wiki/Prohibition_in_the_United_States#Effects_of_Prohibition

Rédigé par : *elbereth* | le 26 novembre 2015 à 11:40 | Répondre Signaler un abus |

pour certains, c'est sans internet qu'il faudrait vivre…

Rédigé par : *pierre* | le 26 novembre 2015 à 12:48 | Répondre Signaler un abus |

Sinon on écrit « sous quelque forme que ce soit »…

Rédigé par : *ilona* | le 26 novembre 2015 à 10:48 | Répondre Signaler un abus |

Interdir l'alcool au nom de l'Etat d'Urgence pour lutter contre l'islam intégriste… Une idée lumineuse.

Rédigé par : *Taxalot* | le 26 novembre 2015 à 10:52 | Répondre Signaler un abus |

Hé oui, une brillante idée venue d'en haut. On a les élites qu'on mérite.

Cela dit, tout n'est pas noir, si ils persévèrent dans cette logique ils vont conclure que tant qu'à faire autant légaliser le cannabis, ça libèrerait tellement d'effectifs pour traquer le terroriste en lieu et place du fumeur de joint. Et puis autant l'alcool tend à rendre violent et impulsif, autant « yeaah man », il n'y a rien à craindre d'un fumeur de pet à moins qu'il prenne la voiture. En plus ils sont du genre gros flemmards, à ne pas aller aux manifs ni aux bureaux de vote: qui ne voudrait pas d'administrés aussi muets et dociles?

En vérité je vous le dis, les avantages politiques finiront par apparaître aux génies qui nous gouvernent.

Rédigé par : *Taxation without representation* | le 26 novembre 2015 à 13:59 | Répondre Signaler un abus |

Mesure inappropriée.
L'islam interdit la consommation d'alcool, à plus forte raison dans un contexte extrémiste me semble-t-il.
Pour les autres, pensez à refaire le plein avant 20 h !

Rédigé par : *Anonyme* | le 26 novembre 2015 à 10:57 | Répondre Signaler un abus |

c'est connu, Daesh est un ramassis d'ivrognes!!! Plus sérieusement, ils peuvent sabrer le champagne (ça changera des têtes), ils ont gagné, nous perdons nos libertés .Sous prétexte de possibles trouble on interdit qui les manifs, qui la vente d'alcool…

Rédigé par : *cath* | le 26 novembre 2015 à 11:02 | Répondre Signaler un abus |

Pas d'ivrognes, mais ils prennent un peu de drogue pour anéantir leur conscience au moment de commettre les attentats dit-on.

Rédigé par : *Paco* | le 26 novembre 2015 à 11:24 | Répondre Signaler un abus |

Normal d'interdire la bibine, quand on voit les sondages en faveur de MLP !!!

Rédigé par : *Anonyme* | le 26 novembre 2015 à 11:07 | Répondre Signaler un abus |

Le contexte voudrait plutôt qu'on favorise la bibine pour défendre nos libertés face à l'Islam. Mais bon.

Rédigé par : *Pepeno* | le 26 novembre 2015 à 11:16 | Répondre Signaler un abus |

(@Anonyme, au passage, je me suis trompé, je ne voulais pas faire une réponse à votre commentaire mais en poster un nouveau).

Rédigé par : *Pepeno* | le 26 novembre 2015 à 11:17 | Répondre Signaler un abus |

Les forces de l'ordre qui enfoncent des portes, ravagent des mosquées, épouvantent des familles c'est ok, tant qu'il s'agit des arabes. Par contre dès que l'on touche à la bibine là les nordistes ils disent « l'Etat d'urgence il a bon dos ! Eho ?! ».

Tout à fait conforme à la réputation régionale. Au moins ils voteront la tête claire en décembre, on peut espérer un sursaut d'intelligence plutôt qu'un vote fn…

Rédigé par : *Mdr* | le 26 novembre 2015 à 11:22 | Répondre Signaler un abus |

Le Nord qui cesserait de voter FN ? Faut pas rêver… N'oublions pas que le niveau de vote FN est lié au niveau d'éducation… en gros plus les gens sont éduqués et diplômés, moins ils votent FN… d'où les super scores dans le Nord, dans le Sud, et dans les banlieues…

Rédigé par : *Dom* | le 26 novembre 2015 à 11:40 | Répondre Signaler un abus |

Et le pire, c'est que vous avez parfaitement raison.

Rédigé par : *Mdr* | le 26 novembre 2015 à 11:45 | Répondre Signaler un abus |

c est pas parce que 2 phenomenes suivent la meme courbe qu ils sont lies (par ex vous regardez le % d ascenseur dans les immeules et le % de divorce vous pouvez en deduire que les ascenseus sont une cause de divorce)

Pour le sud de la france, la principale raison du vote FN est la criminalité (qui est en majorite due a des gens dont l origine n est pas provencale)

Rédigé par : *cdg* | le 26 novembre 2015 à 12:02 | Répondre Signaler un abus |

Ne seriez vous pas du Nord ?

Rédigé par : *Anonyme* | le 26 novembre 2015 à 12:51 | Répondre Signaler un abus |

dans le premier cas, on peut dire que c est lie a la recherche de terroristes ou de leurs supports.
dans le second cas, c est evident que ca n a rien a voir et qu il s agit donc clairement d un abus. Tout comme si un prefet decidait d interdire les sapins pour noel (quel rapport avec les terroristes)

Mais c est habituel, on a deja eut grace a charlie hebdo l interdiction de payer en liquide plus de 1000 €, maitenant on va vers la prohibition de l alcool et demain la censure d internet comme en chine …

Rédigé par : *@Mdr* | le 26 novembre 2015 à 12:05 | Répondre Signaler un abus |

@ mdr
juste une question. Quelle était votre opinion, en 2008, lors de l'affaire de la banderole du PSG adressée aux supporters ch'tis)? L'approuviez-vous, ou étiez-vous indigné?
Parce qu'à la lecture de votre commentaire, on serait tenté de penser réponse A.
Mais votre salmigondis pue le bréviaire de la gauche (les beaufs fascisants, alcoolos, débiles, rances etc etc…), donc je suis sûr qu'à l'époque vous vous étrangliez d'indignation.
Votre soumission a l'air de prendre le dessus.

Rédigé par : *bertrand* | le 26 novembre 2015 à 12:27 | Répondre Signaler un abus |

Non, non, je reste insoumis aux discours de haine, aux propos fascisants et à la provoc gratuite des cybermilitants de la clique de têtes à claques du Front. Et je fais partie de cette communauté de citoyens qui aiment leur tranquilité, méprise les extrêmes et n'a aucun amour pour les ivrognes.

Libre à vous d'en être, mais vous ferez votre « insoumis » bouteille en main après 20h dans trois mois, d'ici là on se tient à carreau sinon au gnouf !

Rédigé par : *Mdr* | le 26 novembre 2015 à 12:34 | Répondre Signaler un abus |

bien essayé, mais vous ne vous rattrapez pas pour autant aux branches.
Que vous insultiez les électeurs fn est une chose (c'est à la mode, et ça ne requiert pas grand courage), insulter tous les habitants d'une région en est une autre.
héhé, alors que je suis sur que parmi les gens que vous insultez, il y en a qui sont vos frères d'arme: des gauchistes de base n'ayant pour seules convictions que la critique et l'iconoclasme.

Rédigé par : *bertrand* | le 26 novembre 2015 à 12:53 | Répondre Signaler un abus |

Quelle branche ? Quel essai ? J'alimente juste un troll.Tenez, quelques cacahuètes supplémentaires.

Et je n'insulte personne, ce sont des faits auquel il faudrait ajouter la stupidité de rechigner pour de la gnole en plein Etat d'urgence, et plutôt que d'en rougir mieux vaudrait que certains cherchent des solutions. Plutôt que de conspuer la préfecture.

Quant aux gauchistes ne me faites pas rire, je suis de droite et si vous croyez qu'on apprécie les gogos du FN juste parce que certains de nos ténors ont recyclé le peu d'or des fous dans la fange politique frontiste c'est que vous êtes encore plus niais qu'il n'y parait. De toute façon mieux vaut la gauche centriste que le FN, une grosse indigestion étant préférable à de la mort-aux-rats.

Rédigé par : *Mdr* | le 26 novembre 2015 à 14:25 | |

@mdc

Non merci, je ne mange pas de cacahuètes (ça fait de la rétention d'eau), vous par contre, appuyez sur le bouton OFF de votre télécommande TNT, c'est pas bon pour la réflexion, ça fait dire conneries sur conneries.

Non bien sur vous n'insultez personne, vous souhaitez un sursaut d'intelligence, sous-entendant donc que le reste du temps ce n'est pas le cas, trop ivres pour voter bien. Comme si 100% des alsaciens mangeaient de la choucroute tous les midis, si on vous suit.

Si vous croyez un seul instant qu'on essaye d'être appréciés par une « droite » qui fait de la gauche cachée derrière son petit doigt, vous rêvez mon pauvre ami.
Vous êtes fier de vos Juppé, Lefebvre et consorts? grand bien vous fasse, votez pour pour votre soupe tiède, prenez votre carte au PS, et attendez sagement le 6 décembre au soir, vous allez vous sentir tout bête avec vos républicains mous du genou!
(pendant les idiots alcooliques du nord trinqueront pour fêter la victoire de qui vous savez…).

Je vous prédit même une sacré araignée au plafond en mai 2017 quand votre « ténor » (hum hum) aura été dégagé dès le 1er tour (ce qui signifiera malheureusement qu'on rempilera pour 5 longues années de socialisme). Ce sera de la faute des LR.

Rédigé par : *bertrand* | le 26 novembre 2015 à 15:00 | |

J'aprécie que le Préfet réponde sobrement.

Rédigé par : *Chameau* | le 26 novembre 2015 à 11:29 | Répondre Signaler un abus |

On se demande si le plus simple, ça ne serait pas une application pure et simple de la Charia, avec une prohibition intégrale de l'alcool. En général, c'est pas les beurs qui sont beurrés.

Mais non. Vous pouvez être ivre mort, ce n'est pas la question. Vous pouvez, à condition de payer votre alcool au prix fort, dans un bar.

Il y aura toujours autant de gens cuits dans la rue, mais on les aura délestés de quelques euros au passage. Appelons ça une contribution à l'effort de guerre…

Autre solution, acheter de l'alcool au marché noir après 20 heures. A votre vendeur de shit favori, par exemple…

Son nom : Al Qappone !

Rédigé par : *Anonyme* | le 26 novembre 2015 à 11:50 | Répondre Signaler un abus |

Chers amis ch'tis, venez en région parisienne pour boire une bonne gueuze lambic à 21h ! La préfecture de région IDF n'a pas encore été atteinte par le virus du ridicule. Mais dépêchez-vous ! On ne sait jamais …

Rédigé par : *Jouannot* | le 26 novembre 2015 à 11:58 | Répondre Signaler un abus |

On peut comprendre certaines décisions ! Essayez de vous promener à Roubaix (même en plein jour) ou prendre la ligne de métro vers Roubaix ou Tourcoing ou encore Lille Sud … et vous comprendrez.
On ne se sent pas en sécurité ni même en France, il n'y a aucun vigile ou agent de sécurité. Des gens se font insultés ou même violés sans que personne ne réagisse…. Allez y juste une fois et vous comprendrez

Rédigé par : *B* | le 26 novembre 2015 à 12:06 | Répondre Signaler un abus |

Bon, pour ceux qui n'ont rien écoutés au fond : cette interdiction de la vente d'alcool après une certaine heure ne vise pas les musulmans (puisque comme vous l'avez dit, leur consommation d'alcool et nulle ou presque, religion exige) mais les trous du c** qui boivent TROP (pour éviter les appels de type « un mec bourré est en train de taper son pote dans la rue allô police » ou » rolala j'en ai marre de ces gens qui chantent en hurlant à la fenêtre en puissant sur mes fleurs allô police, vous pouvez les dégagez ? Ça fait une heure qu'ils sont là! »… Et les jeunes effectivement, qui ont au tendance à trop boire aussi et donc au même connerie (cf les soirées étudiantes du jeudi soir) et pour peu qu'on est affaires à des cons (existe sous toutes catégories d'âges) les mêmes conneries que les vieux cons en moins fatigués. Ajoutez un problème de racisme latent en France et une traditions de ratonnages, des terroristes reliés par les médias à un Islam radicalisé (alors que bon tout ce qu'ils connaissent du livre sacré c'est son nom, qu'ils ne cessent de répéter) et pouf vous avez des attaques de gens bourrés moins tournées vers les potes et plus tournées vers les arabes (on demande pas la religion avant de frapper)… Mais les gens un peu moins cons achèteront avant 20h leur(s) bouteilles (on est quand même loin de l'époque de la prohibition faut pas déconner ! On est plus proche de la limite de consommation londonienne)et seuls les plus accros à la bibine pleureront de ne pas pouvoir se réapprovisionner en cas de manque….

Rédigé par : *Marianne* | le 26 novembre 2015 à 12:12 | Répondre Signaler un abus |

Arrêtez de penser ou de raisonner. « On » a décidé que c'était la prohibition, une mesure bobo-hygiénisto-communiste qu'il fallait dénoncer, ce sera l'occasion de taper sur FH en plein Etat d'urgence (l'union nationale oui mais pas trop) et au passage de se mettre les ivrognes dans la poche d'ici les prochaines régionales.

Rédigé par : *Policier de la pensée* | le 26 novembre 2015 à 12:38 | Répondre Signaler un abus |

La question n' est pas celle de réglementer la vente d' alcool mais de motiver cet arrêté par la loi d' état d' urgence. Si le maire estime que la vente d' alcool peut contrevenir à l' ordre public, qu' il prenne la mesure de police qui convient mais sans la lier aux attentats et au terrorisme. Parce que c' est ouvrir la boîte de Pandore des atteintes en tout genre aux libertés publiques par abus de pouvoir sous prétexte de terrorisme, ce que l' EI cherche à obtenir.

Rédigé par : *Hervé* | le 26 novembre 2015 à 12:54 | Répondre Signaler un abus |

Inscrire cet arrêté dans le cadre de l' état d' urgence est non seulement une erreur juridique que pourrait sanctionner le juge administratif mais une faute politique. On pourrait en rire. Sauf qu' une telle mesure hors de propos va dans le sens de ce que recherche l' EI: susciter les dérapages en matière de liberté publique sous prétexte de terrorisme afin de monter les uns contre les autres jusqu' à ce que tout le monde conteste notre état de droit déjà fragilisé. On est au-delà de la bêtise: on est dans l' inconscience.

Rédigé par : *Hervé* | le 26 novembre 2015 à 12:49 | Répondre Signaler un abus |

On est loin de la prohibition, faut arrêter de déconner…Si tu veux boire, tu achètes ta bouteille avant 20h00, en plus tu la payera moins chère. Sinon la mesure touche essentiellement les épiceries de nuit…Qui sont dans beaucoup de cas des blanchisseurs…Tout le monde le sais… Depuis des années …ça fait parti du système autorisé.

Rédigé par : *simon* | le 26 novembre 2015 à 12:53 | Répondre Signaler un abus |

Encore une bonne raison d'aller faire un tour dans un bar belge près de la frontière !!!

Rédigé par : *Wallou* | le 26 novembre 2015 à 13:42 | Répondre Signaler un abus |

Tous ces commentaires indignés (ou pas) montrent une chose : chacun lit à sa façon cet article et en profite pour mettre au dernier plan, voire totalement ignorer et occulter la raison qui motive cette mesure : garder à disposition le plus grand nombre de forces de police pour pouvoir réagir vite et avec un effectif adapté à des éventuels attentats au lieu de les voir dispersées sur des délits plus ou moins mineurs sur la voie publique.
Je ne vois pas ce qui peut surprendre tant de monde en temps d'état d'urgence déclaré. Le nombre très élevé de morts et de blessés du 13 novembre et la possibilité évidente de nouvelles pertes humaines ne semblent pas entamer l'habituelle habitude du Français qui se prétend solidaire pendant une semaine et retombe dans son éternel besoin de tout critiquer après être redevenu amnésique.
Pour moi, entre la privation temporaire de pinard dans les rues après 20h et l'efficacité d'une riposte policière à un attentat, le choix est vite fait.

Rédigé par : *jp* | le 26 novembre 2015 à 14:22 | Répondre Signaler un abus |

Ou l'art et la manière de poser de fausses alternatives histoire d'obliger à prendre partie pour le sécurisme…

Rédigé par : *toto* | le 26 novembre 2015 à 15:04 | Répondre Signaler un abus |

Quel rapport avec l'état d'urgence ? Tout simplement ce constat, » la vente d'alcool à emporter, je précise à emporter c'est important est interdite après 20H00, cela concerne généralement les piliers de bars qui après 20H00 se font virer des bars pour continuer leur errance éthylique au gré de la nuit, consommant sur la voie publique sans discrétion et par là même, gênant le bon citoyen qui va travailler le lendemain matin; Vu le nombre d'interventions de la Police lié à l'alcool, cela permettrait qu'effectivement les flics ne passent pas leur temps à courir après la viande saoule toute la nuit, dans un département limitrophe de la Belgique où les contrôles dans la zone frontalière doivent être renforcés …. Et au cas où vous ne l'auriez pas remarqué, les flics ne sont pas multipliés comme des petits pains depuis le 13/11/2015. Donc si on peut leur éviter des missions à la con autant le faire !!!
Mais bon encore un bon article polémique, quelle atteinte intolérable aux libertés publiques !!! On empêche les gens du Nord d'acheter de l'alcool après 20H00 à un prix prohibitif dans les supérettes …. C'est sûr mobilisez-vous en masse contre ça; c'est super méga important et ça fera avancer la société dans le bon sens ….

Rédigé par : *sand* | le 26 novembre 2015 à 14:27 | Répondre Signaler un abus |